

Réunion des présidents sur la traite des êtres humains dans l'ère numérique

13-14 mars 2016
La Haye

PROJET DE PROGRAMME (19 février 2016)

Dimanche 13 mars 2016

Après-midi	Arrivée des participants et inscription dans les hôtels
17h30-18h30	Départ des hôtels vers le lieu de la conférence
18h30-18h45	Mot de bienvenue de la présidente du Comité permanent sur la sécurité et la justice de la Chambre néerlandaise des Représentants, Mme Loes Ypma Lieu: <i>Tramremise Den Haag</i>
18h45-20h15	Session introductive avec de brefs documentaires sur le thème de la conférence et discussion informel, à l'invitation du projet CNN Freedom Project (à confirmer) Lieu: <i>Tramremise Den Haag</i>
20h15	Buffet dînatoire à l'invitation du maire de La Haye, M Josias van Aartsen, et de la présidente du Comité permanent sur la sécurité et la justice de la Chambre néerlandaise des Représentants, Mme Loes Ypma Lieu: <i>Tramremise Den Haag</i>
22h30	Retour aux hôtels

Lundi 14 mars 2016

07h45	Départ en bus des hôtels vers la Salle des Chevaliers (<i>Ridderzaal</i>)
08h30-08h45	Allocution de bienvenue par la présidente du Sénat, Mme Ankie Broekers-Knol

08h45-09h25	SESSION D'OUVERTURE
-------------	----------------------------

Présidence: Mme Anne-Wil Duthler, présidente du Comité permanent du Sénat sur la sécurité et la justice

Intervenants principaux

M. Ard van der Steur, Ministre de la sécurité et de la justice des Pays-Bas
Mme Myria Vassiliadou, Coordinatrice de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains
Mme Corinne Dettmeijer-Vermeulen, Rapporteuse nationale pour la traite des êtres humains et les violences sexuelles à l'encontre des enfants

09h25-9h45	Allocution de Mme Henriette Akofa Siliadin , victime de la traite d'êtres humains
09h45-10h45	Session de questions-réponses avec les intervenants principaux
10h45-11h00	Photo de groupe
11h00-11h30	Pause-café

11h30-12h45	SESSION I : La traite des êtres humains et Internet : comment Internet change la donne	
	<p>Quel est l'impact de l'importance croissante d'Internet sur la traite des êtres humains ? Au cours de cette session, les participants exploreront comment les trafiquants d'êtres humains utilisent Internet, les technologies de l'information, les réseaux sociaux et la messagerie mobile pour rencontrer et recruter des victimes, pour faire de la publicité et pour contacter leurs clients. Quelle est l'importance de parties d'Internet plus difficilement accessibles, telles que le <i>web profond</i> ? La session portera également sur le lien entre la traite d'êtres humains et d'autres formes d'actes criminels, tels que la pédopornographie et la manipulation psychologique d'enfants.</p> <p>Présidence : Mme Arda Gerkens, membre du Sénat</p> <p>Intervenants (à confirmer) : M. Kevin Hyland, Commissaire du R-U contre l'esclavage M. Erik van der Sandt, Équipe criminalité haute technologie KLPD, police néerlandaise Mme Conny Rijken, projet <i>Trafficking as a criminal enterprise</i> (TRACE) Mme Donna Hughes, Université de Rhode Island</p>	
12h45-14h15	Déjeuner (<i>Rolzaal/Kelderzaal</i>)	
14h15-15h30	<p>SESSION II : Le cyberspace pour la protection et la prévention</p>	<p>14h15-15h15</p> <p>Session parallèle IV : L'immigration</p>
	<p>Au cours de cette session, les participants aborderont les opportunités et non pas les dangers que présentent Internet et d'autres réseaux numériques dans la lutte contre la traite des êtres humains. Les participants débattront notamment de l'utilisation d'outils informatiques dans la <i>prévention</i> de la traite des êtres humains, ainsi que dans la <i>protection</i> des victimes. Face à l'importance d'Internet et des réseaux sociaux dans la vie quotidienne, il est nécessaire de développer une nouvelle approche de la prévention de la traite d'êtres humains et de la protection des victimes. Il s'agit d'adopter les technologies modernes, de profiter des possibilités qu'elles offrent et de créer des <i>partenariats</i> avec d'autres acteurs et institutions.</p> <p>Présidence : M. Joost Taverne, membre de la Chambre des Représentants</p> <p>Intervenants [à confirmer] :</p> <p>M. Christian Perella, responsable sécurité Facebook</p> <p>M. Bradley Myles, CEO projet Polaris</p>	<p>Cette session commencera par une intervention principale du Ministre néerlandais de l'immigration et de la Commission européenne, suivie d'une présentation par l'EASO, l'UNHCR, Frontex et un académicien.</p> <p>Présidence : Mme Marith Volp, membre de la Chambre des Représentants</p> <p>Intervenants :</p> <p>Discours-programmes par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Klaas Dijkhoff, Ministre néerlandais de l'immigration <p>Panel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Commission européenne (à confirmer) - EASO (à confirmer) - M. Volker Türk Assistant, UNHCR - Mme Andreea Niculiu Frontex - Académicien (à confirmer)

Mme Anna Hedh, Rapporteuse du Parlement européen pour la Directive 2011/36/EU sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains et la protection des victimes
Mme Suzanne Hoff, Coordinatrice internationale, La Strada International
 Pause-café

15h30–16h00

15h15–15h45

Pause-café

16h00–17h15	SESSION III : Le suivi d'empreintes numériques. Internet en tant qu'outil d'enquête.	15h45–17h00	Session parallèle IV : L'immigration Débat public
-------------	---	-------------	---

Le ciblage et le recrutement de victimes et leur exploitation par des canaux numériques requièrent une importante stratégie de répression et de *poursuites* visant à identifier et à enquêter sur ces activités en ligne. L'engagement de poursuites à l'encontre de trafiquants d'êtres humains est, par définition, une approche réactive et non pas proactive. Comment s'assurer que les stratégies d'enquête et de poursuites suivent le rythme des avancées technologiques et de modes opératoires en constante évolution ? Les gouvernements auront-ils à coup sûr besoin de l'aide d'autres acteurs et organisations, ce qui rend essentielle la création de *partenariats* efficaces. Au cours de cette session, les participants vont aborder une série de sujets liés aux poursuites en matière de traite d'êtres humains, dont les enquêtes en ligne, la collecte de preuves numériques, les empreintes numériques et le suivi de flux financiers en ligne. Quelles sont les méthodes innovantes actuellement utilisées et développées ? Quels sont les dilemmes légaux, éthiques et pratiques que rencontrent les services de répression et les ministères publics dans l'utilisation de ce type de méthodes ?

Présidence : Mme Tineke Strik, membre du Sénat

Présidence : Mme Loes Ypma

Intervenants [à confirmer] :

Représentant d'Europol

M. Jean Custers, Police nationale (Pays-Bas)

M. Artur Dubrawski, Carnegie Mellon University

M. Christopher White, Darpa XDATA Project

17h15–17h30

SESSION DE CLÔTURE

Présidence : Mme Loes Ypma

Départ des délégations